



FRANCE

L'exécutif veut s'attaquer aux logements universitaires insalubres

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La réhabilitation des résidences étudiantes insalubres devrait faire partie d'un futur plan pour la jeunesse.

Elle pourrait être présentée aux organisations de jeunesse d'ici à la fin du mois.

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

Comment essayer de tourner la page des retraites ? Le gouvernement planche sur des mesures pour la jeunesse, qui pourraient être prêtes d'ici à la fin juin, et présentées aux organisations de jeunesse fin avril. Il faut « enclencher la machine à bonnes nouvelles », glisse un haut responsable. Parmi les vingt à trente mesures attendues, la rénovation des logements insalubres des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) est l'une de celles qui a le plus de chances d'aboutir, selon cette même source.

Des images de logements insalubres, celles des résidences La Pacaterie à Orsay ou Beaune à Dijon, ont largement circulé sur les réseaux sociaux. « On a un gros chantier sur la réhabilitation des logements CROUS », avait indiqué Elisabeth Borne, en février, face à un parterre de jeunes invités à Matignon dans le cadre du Conseil national de la jeunesse. Le sujet « a été laissé de côté trop longtemps, il faut qu'on accélère, en lien avec la transition écologique », avait ajouté la Pre-

mière ministre.

De sources concordantes, l'exécutif serait prêt à mettre 200 millions d'euros sur la table pour « mettre fin aux situations d'indignité totale d'ici à la fin du quinquennat ».

« Sur un parc de 176.000 logements, il nous en reste 8.800 à réhabiliter, c'est moins de 5 % du parc », explique Dominique Marchand, présidente du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) et « très peu sont insalubres ». A La Pacaterie, sur les 309 logements de la résidence, seule « une vingtaine » l'étaient, affirme Dominique Marchand. « Tous les étudiants [concernés] ont été relogés ailleurs, avec un loyer inchangé de 158 euros mensuels ». La résidence fermera cet été pour des travaux de réhabilitation.

Des efforts « conséquents » ont été faits ces dernières années, rappelle le CNOUS en évoquant les 253 millions d'euros du plan France Relance. Plus de 18.000 logements du CNOUS ont été réhabilités depuis 2017, souligne aussi le ministère de l'Enseignement supérieur. « Même si la part de logements insalubres est négligeable, l'impact médiatique de ceux qui sont concernés est catastrophique », souligne un

expert du monde universitaire.

Des réhabilitations par vagues

Sur les 8.800 logements à réhabiliter, le CNOUS indique pouvoir lancer des opérations sur au moins 4.000 d'entre eux. Pour les 4.400 restants, il manque près de 180 millions d'euros. Et il faudra fermer les résidences par vagues étalées, pour éviter de restreindre brutalement l'offre de logements. Au-delà de ces 8.800 réhabilitations, le CNOUS envisage aussi des travaux au titre de la rénovation énergétique.

« Les CROUS lancent de plus en plus de travaux pour réhabiliter des logements, se félicite Apolline Dumar, en charge des questions de logement à la Fage, première organisation étudiante. Mais certaines résidences sont encore très loin d'un état optimal. » Elle critique aussi « les effets d'annonce des précédents quinquennats » et les plans de construction, de 40.000 puis 60.000 logements étudiants, qui n'ont « pas été tenus ».

« Nous ne sommes pas au rendez-vous des engagements que nous avons pris, avait d'ailleurs admis





Emmanuel Macron, en janvier 2022, devant les présidents d'université. *Nous avons une volonté d'avoir 60.000 logements étudiants publics. Nous en avons fait 34.000 [...] La question du logement étudiant doit appeler des réponses encore plus massives.* » Sur ce sujet, l'ex-député Richard Lioger doit rendre un rapport à la ministre de l'Enseignement supérieur, Sylvie Retailleau, d'ici à fin juin. ■

Les chiffres clés

200

MILLIONS D'EUROS

La somme que serait prêt à investir le gouvernement.

8.800

LE NOMBRE

de logements à réhabiliter, selon le CNOUS.

